



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle d'honneur de la mairie de Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 16
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Christian MOREL.

Etaient absents :

Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Francine MISERE, Daniel PRIEUR, Amandine RAPENNE, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Objet : DE2026-07 : Emergence d'un projet alimentaire de la ligne des horlogers

PLAN D’ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA LIGNE DE

Depuis la labélisation du projet PAT en février 2024, le PNR du Doubs Horloger en tant que co-porteur du PAT avec la CCPHD et la CIA 25-90 a engagé des actions en lien avec l’émergence d’une stratégie territoriale concertée sur l’alimentation durable comprenant :

- Phase 1 : La réalisation d’un diagnostic agricole et alimentaire du territoire ciblant les principaux acteurs du système alimentaire, chiffres clés, constats marquants et enjeux autour des thématiques de foncier/urbanisme, diversification, éducation/santé/justice social et restauration hors domicile. La diffusion et la restitution du diagnostic est entamée depuis décembre 2025.
- Phase 2 : La rédaction d’une stratégie de réponse consolidée à ces enjeux, comprenant 4 objectifs et sous-objectifs associés :

Axe 1 : Maintenir et développer une agriculture rémunératrice et durable

Axe 2 : Diversifier les productions agricoles et alimentaires locales et développer l’offre de produits locaux

Axe 3 : Favoriser l’accès à une alimentation de qualité, locale et durable pour tous

Axe 4 : Accompagner la transition de la restauration hors domicile vers plus de durabilité et de qualité

- Phase 3 : La rédaction du plan d’actions pour répondre aux enjeux identifiés. Pour ce faire des ateliers de préfiguration du plan d’actions ont été organisés en octobre/novembre 2025 puis un atelier de priorisation des actions le 4 décembre 2025.

Ainsi de 76 actions préfigurées, les acteurs ont ciblé prioritairement les 38 actions suivantes :

Axe stratégique	Catégorie	Nom de l'action	Code Action	Niveau d'ambition
Axe 1 : Maintenir et développer une agriculture rémunératrice et durable	Métiers liés à l'alimentation	Organiser des portes ouvertes au sein des entreprises de l'alimentation	AGRI 01	faible
		Créer une campagne de communication à destination des scolaires, valorisant les métiers liés à l'alimentation, afin de susciter les vocations	AGRI 02	moyen
		Former les conseillers France Travail aux dispositifs de reconversion liés aux métiers de l'agriculture et de l'alimentation	AGRI 03	moyen
		Améliorer les conditions de travail des travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation	AGRI 04	fort
	Transition Agrobiologique	Accompagner et former les agriculteurs sur le thème de la transition agrobiologique	AGRI 05	faible
		Rendre et communiquer sur les outils et dispositifs existants en matière de transition agrobiologique auprès des agriculteurs	AGRI 06	faible
		Développer des démarches collectives d'expérimentation	AGRI 07	fort
	Foncier et Transmission	Développer la prospection foncière	AGRI 08	moyen
		Déployer une stratégie foncière à l'échelle du territoire	AGRI 09	fort
Axe 2 : Diversifier les productions agricoles et alimentaires locales	Diversification du territoire et soutien aux filières existantes	Sensibiliser tous les acteurs pour favoriser la diversification agricole et alimentaire du territoire	DIV 01	faible
		Structurer de nouvelles filières	DIV 02	moyen
		Expérimenter un tiers lieux d'artisans alimentaires	DIV 03	fort
		Développer des fermes collectives diversifiées	DIV 04	fort
	Débouchés locaux	Renforcer la communication sur l'offre alimentaire locale, existante et émergente	DIV 05	faible
		Développer de nouveaux points de vente	DIV 06	moyen
	Collaboration avec d'autres territoires	Systematiser les achats de produits locaux auprès des acteurs du territoire	DIV 07	moyen
		Echanger les produits locaux entre PAT de différents territoires	DIV 08	moyen
Structurer une filière maraîchage à l'échelle du département du Doubs	DIV 09	fort		
Axe 3 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous	Éducation alimentaire	Accompagner l'offre existante en matière d'événements, d'outils et d'ateliers pour diffuser les enjeux d'éducation alimentaire	ALIM0 01	faible
		Engager une démarche de sensibilisation auprès de l'ensemble des consommateurs	ALIM0 02	moyen
		Créer un réseau d'interconnaissance entre acteurs de santé et de l'agri-alim pour renforcer le lien santé-alimentation (Renforcer les passerelles CLS & PAT)	ALIM0 03	moyen
	Santé	Expérimenter la Sécurité Sociale de l'Alimentation	ALIM0 04	fort
		Engager une réflexion sur la démarche "Une Seule Santé"	ALIM0 05	fort
		Accompagner les structures de l'aide alimentaire grâce à l'appui des territoires (pouvoirs techniques et financiers)	ALIM0 06	faible
	Proximité alimentaire	Élargir l'opération de cuisine solidaire de la Mairie Solidaire sur l'ensemble du territoire du PAT LH	ALIM0 07	moyen
		Essayer le projet MAM ("Mutualisons les Initiatives entre Agriculteurs et Mangeurs") sur le territoire	ALIM0 08	moyen
		Structurer un système de livraison à domicile de coils alimentaires via les structures d'aide à domicile	ALIM0 09	fort
Axe 4 : Accompagner la transition de la restauration hors domicile vers plus de durabilité et qualité	Approvisionnement durable	Accompagner les producteurs dans les débouchés locaux dans la restauration hors domicile	RESTO 01	moyen
		Accompagner le projet de cuisine centrale, portée par YAMA (La Route du Trésor, Orléans-Vivres)	RESTO 02	moyen
		Améliorer le service rendu dans les cantines scolaires grâce à la mutualisation des équipements	RESTO 03	fort
	Gaspiillage alimentaire	Expérimenter la mise en place d'actions de réduction du gaspiillage alimentaire dans les structures de restauration collective	RESTO 04	moyen
		Identifier des lieux de formation équipes d'une cuisine pédagogique, afin de faciliter la venue des OPCO's	RESTO 05	faible
	Formation des équipes	Accompagner l'expérimentation de portée par Familles rurales et P'teval	RESTO 06	moyen
		Faire des marchés publics un levier pour une alimentation de meilleure qualité dans la restauration collective	RESTO 07	fort
		Déployer des sessions locales et collectives de formation sur le territoire du PAT	RESTO 08	fort
		Engager des actions de sensibilisation à l'éducation à l'alimentation en milieu scolaire (partie atelier)	RESTO 09	faible
	Éducation	Engager des actions de sensibilisation à l'éducation à l'alimentation en milieu scolaire (partie oral)	RESTO 10	faible
		Organiser des forums sur l'alimentation en milieu scolaire	RESTO 11	moyen

Les prochaines étapes sont de rédiger les fiches actions avec les partenaires pour juillet 2026, et de préparer la labélisation de PAT niveau 2 pour mettre ces actions en place de façon opérationnelle.

Charles SCHELLE remercie les équipes qui ont travaillé sur ce dossier.

Le trio en charge de son pilotage issu du Parc, de la Chambre et de la CCPHD a avancé vite pour pouvoir présenter les actions avant la fin du mandat. Le challenge est maintenant de mettre en place les actions. Le Parc fait l'ingénierie mais il faudra que les parties prenantes s'engagent ensuite.

Nous sommes sur le volet émergence. Il faudra aussi trouver la ressource en ingénierie pour la mise en œuvre ensuite. Il faut de la confiance pour travailler, et sur ce dossier nous y arrivons. Des agricultrices l'ont dit dans la Terre de Chez nous.

Monsieur le président conclue en affirmant que ce projet est la démonstration que l'on peut construire un projet de territoire avec le monde agricole. On peut avoir des crispations mais nous pouvons parler ensemble. S'il y a un autre AAP, nous serons prêts.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- **D'autoriser les co-porteurs du PAT de la Ligne des Horlogers à poursuivre la rédaction des fiches de ces actions sur la base des grands axes proposés.**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LÉROUX



Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260205-DE2026_07-DE